

Lettre-conjointe et ouverte

Signée par 13 organismes ou groupes de Québec

d'autres vont s'ajouter tout au long de cette campagne...

Des manifestations contre la guerre/occupation en Irak se sont déroulées à travers les États-Unis le samedi 24 septembre.

Cette lettre fut soumise, sans succès, aux journaux suivants: *Journal de Québec*, *Le Devoir* et *Le Soleil*. Mais nous la diffusons dans les médias citoyens ou indépendants.



Ce 24 septembre 2005, il y a de bonnes raisons de dénoncer l'occupation de l'Irak

Entre 1990 et 2003, les agences humanitaires des Nations Unies confirmaient les décès massifs et les souffrances aiguës qu'endurait le peuple irakien sous des sanctions économiques. Cette politique aux effets meurtriers, appliquée activement par le gouvernement canadien de l'époque, avait affaibli dramatiquement la population irakienne tout en renforçant Saddam Hussein.

Aujourd'hui, après deux ans et demi, l'occupation de l'Irak par les États-Unis (É.-U.) n'a pas apporté la paix ni la sécurité ou même la reconstruction des infrastructures nécessaires à la vie. En fait, les taux de décès et les souffrances humanitaires sont pires aujourd'hui sous l'occupation dirigée par le Président George W. Bush. Selon l'UNICEF (23 nov. 2004), « les rapports les plus récents démontrent que la malnutrition aiguë des jeunes enfants a près de doublé depuis mars 2003 » [lire: depuis l'invasion] (1). La cause principale demeure le manque d'eau potable.

Pour ce qui est de la violence, nous préférons de loin une résistance massive non violente en Irak. Il faut affirmer que des attentats révoltants contre des personnes innocentes, ce ne sont pas des actes de résistance. Les gens qui décident de s'attaquer aux forces militaires de l'occupation, par contre, ne sont pas des terroristes et le droit international reconnaît que les peuples peuvent légalement combattre une occupation ou la répression armée. Après tout, si des soldats étasuniens occupaient le Québec, il y aurait certainement des gestes de résistance violente, même si une résistance massive non violente était préférable et plus efficace.

Mais une autre forme d'indécence et d'inhumanité tient dans les profits faramineux empochés par des entreprises et des fonctionnaires associés au gouvernement des É.-U.. Il y a toujours près de 10,000 personnes détenues pendant des semaines ou des mois sans accusation. Depuis l'invasion, il y a des cas incessants de familles irakiennes assassinées dans leur voiture pour avoir simplement approché un barrage de soldats étasuniens et d'autres sont encore tuées de manière « préventive ». Il ne s'agit aucunement d'une force multinationale de l'ONU, mais encore d'une occupation d'une violence inégalée et dont les actions sont incompatibles avec le droit international humanitaire.

La présence des forces militaires étasuniennes, la mort et l'humiliation de dizaines de milliers de personnes innocentes, augmentent la violence et n'aident en rien. C'est

pourquoi une grande partie du nouveau parlement irakien exige le retrait des troupes étasuniennes et que le Président actuel de l'Irak, pour sa part, demande au moins un retrait partiel : il propose que 50,000 soldats retournent aux É.-U. sous peu. Ne devrions-nous pas respecter la volonté de ce parlement irakien élu ?

Il est extrêmement décevant que certains gouvernements aient empêché les Nations Unies de définir de le terrorisme, mais nous allons affirmer la nôtre : un acte terroriste consiste à faire souffrir ou tuer des personnes civiles ou innocentes dans le but d'imposer sa volonté, qu'elle soit économique, politique, religieuse ou autre.

Considérant son lot d'abus, son irresponsabilité criminelle, ses actions guerrières et la haine qu'elle engendre, l'occupation de l'Irak est un échec plus que total et il faut se rendre compte que la paix sera éventuellement possible uniquement après le retrait des forces d'occupation. Les peuples du Québec et du Canada devraient s'assurer que le gouvernement fédéral et les entreprises n'aident d'aucune façon les troupes étrangères en Irak.

Nous demeurons déterminés à dénoncer l'invasion et l'occupation criminelles d'un pays qui n'avait proféré aucune menace, solidaire des souffrances horribles vécues par le peuple irakien —et donc aussi révoltés contre les attentats qui tuent des personnes innocentes— et voués à la paix et à la communication interculturelle.

La commission Paix du Réseau du Forum social de Québec Chaudière-Appalaches
www.coalitionsquebec.org

- Alternatives
- Asso. québécoise des AmiEs de Cuba
- ATTAC-Capitale-nationale (Asso. pour la taxation des transactions financières...)
- Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO)
- Carrefour Tiers-Monde (CTM)
- Centre de ressources des femmes de Beauport
- Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Univ. Laval (CADEUL)
- Délégation Droits et Démocratie de l'Univ. Laval
- Ligue des droits et libertés, section de Québec (LDL-Qc)
- Michaël Lessard, candidat du NPD à Québec (NPD régional)
- Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC)
- Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)
- Solidarité populaire Estrie

(1) UNICEF, communiqué de presse: « Bellamy parle pour les enfants de l'Iraq » (en anglais), 23 novembre 2004. [En ligne, consulté le 20 sept. 2005: <http://www.unicef.org/french/emerg/iraq>]

La commission Paix est un réseau antiguerre de la région de Québec: des individus et organismes solidaires des peuples qui subissent l'oppression ou une occupation militaire. Elle inclut des coalitions en soutien aux peuples d'Amérique latine, irakiens et palestiniens, et un volet anti-BAM ('boulcier antimissile').